



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ CHOCKFAST RED HARDENER

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit CHOCKFAST RED HARDENER

Numéro du produit Y0015

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Durcisseur.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 2 - H411

Santé humaine

Le liquide est fortement irritant pour les yeux et la peau.

Environnemental

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement

Danger

CHOCKFAST RED HARDENER

Mentions de danger	H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette). P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 Recueillir le produit répandu. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.
Contient	FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH TETRAETHYLENEPENTAMINE, 3,6,9-TRIAZUNDECAMETHYLENEDIAMINE, 3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE)
Autres dangers	
	Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

FATTY ACIDS, TALL-OIL, REACTION PRODUCTS WITH TETRAETHYLENEPENTAMINE Numéro CAS: 68953-36-6	60-100%
Classification Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	

CHOCKFAST RED HARDENER

3,6,9-TRIAZUNDECAMETHYLENEDIAMINE	5-10%
Numéro CAS: 112-57-2	
Classification	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Corr. 1B - H314	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Chronic 2 - H411	
3-AZAPENTANE-1,5-DIAMINE (DIÉTHYLÈNETRIAMINE)	1-5%
Numéro CAS: 111-40-0	
Classification	
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Corr. 1B - H314	
Eye Dam. 1 - H318	
Skin Sens. 1 - H317	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire. Consulter un médecin.
Contact cutané	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Laver la peau minutieusement avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec les moyens suivants: Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée.

Dangers spécifiques du produit dangereux

CHOCKFAST RED HARDENER

Dangers spécifiques Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. La protection contre la poussière nuisible doit être de rigueur quand la concentration dans l'air dépasse 10mg/m³.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Fournir un système adéquat de ventilation.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières suivantes: Acides. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Commentaires sur l'ingrédient Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

Contrôles de l'exposition

CHOCKFAST RED HARDENER

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

Protection des yeux/du visage

Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains

Porter des gants de protection. On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Néoprène On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Polychlorure de vinyle (PVC). On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc butyle. On recommande que les gants soient fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc nitrile. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps

En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.

Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Ambre.
Odeur	Ammoniac.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>200°C @
Point d'éclair	111°C

CHOCKFAST RED HARDENER

Tension de vapeur	3.60mmHg @ °C
Densité relative	0.95 @ 20 °C°C
Solubilité(s)	Miscible avec l'eau.
Autres renseignements	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Acides. Agents comburants forts.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.
Matières incompatibles	Éviter tout contact avec des agents oxydants. Nitrous acid and other nitrosating agents. Acides - organiques.
Produits de décomposition dangereux	Un feu ou une haute température créé : Gaz nitreux (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 3 846,15

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 8 461,54

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Risques aigus et chroniques pour la santé Irritant pour la peau. Irritant pour les yeux.

3,6,9-TRIAZUNDECAMETHYLENEDIAMINE

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 1 100,0

12. Données écologiques

Écotoxicité Éviter de relâcher dans l'environnement. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut provoquer des effets nocifs à long terme sur l'environnement aquatique.

CHOCKFAST RED HARDENER

Toxicité	Pas considéré toxique pour le poisson.
<u>Persistance et dégradation</u>	
Persistance et dégradation	Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.
<u>Potentiel de bioaccumulation</u>	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
<u>Mobilité dans le sol</u>	
Mobilité	Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.
<u>Autres effets nocifs</u>	
Autres effets néfastes	Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux	La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.
Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.
Catégorie de déchets	08 04 99

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD)	1760
Numéro ONU (IMDG)	1760
Numéro ONU (ICAO)	1760
Numéro ONU (DOT)	1760

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TETRAETHYLENEPENTAMINE, DIETHYLENETRIAMINE)
Désignation officielle de transport (IMDG)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TETRAETHYLENEPENTAMINE, DIETHYLENETRIAMINE)
Désignation officielle de transport (ICAO)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TETRAETHYLENEPENTAMINE, DIETHYLENETRIAMINE)
Désignation officielle de transport (DOT)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (TETRAETHYLENEPENTAMINE, DIETHYLENETRIAMINE)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD	8
Étiquette du TMD	8
Classe de l'IMDG	8
Classe/division de l'ICAO	8

CHOCKFAST RED HARDENER

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD III

Groupe d'emballage de l'IMDG III

Groupe d'emballage de l'ICAO III

Groupe d'emballage du DOT III

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-B

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-06

Révision 15

Date d'entrée en vigueur 2016-05-03

Mentions de danger intégrales H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.